

COBAMIL
Conseil des bassins versants des Mille-Îles

Dans le Mille!

Bulletin du COBAMIL, vol. 1, no. 2, octobre 2011



Mot de la présidente

S'approprier sa rivière !

La zone des Mille-Îles est composée en majorité de cours d'eau et non de lacs. Or, contrairement aux riverains de lacs, les riverains de rivières sont moins enclins à se mobiliser pour la qualité de l'eau. Comment peut-on avoir une influence sur sa qualité quand on n'est pas responsable de ce qui se passe en amont? On subit donc la médiocre qualité de l'eau de

notre rivière avec un sentiment d'impuissance.

Et bien non ! Chaque petit geste compte. Les cours d'eau qui se déversent dans la rivière des Mille Îles méritent toute notre attention et nos soins. La rivière Mascouche, la rivière aux Chiens, la rivière du Chicot, la rivière du Chêne, le ruisseau Rousse, la rivière Cachée et plusieurs autres sont malades d'abus d'usage et d'ignorance. Elles demandent notre aide.

Le COBAMIL souhaite entendre ce que vous avez à dire sur le sujet dans la vaste consultation qu'il entame. Vos perceptions des enjeux qui touchent ces rivières nous intéressent au plus haut point. Chaque rivière a son bassin versant. Bientôt, chaque rivière aura son comité de bassin composé de citoyens concernés et prêts à s'impliquer. Merci de vous sentir concernés par votre rivière et de participer à cette consultation.

Denise Cloutier, présidente

Dans ce numéro

Mot de la présidente.....p. 1

À vous la parole!p.2

Le COBAMIL consulte ses citoyens.....p.2

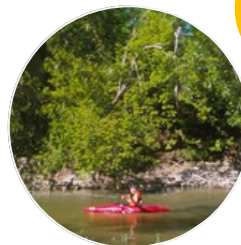
Le COBAMIL a maintenant le statut d'organisme de bienfaisance.....p.2

Le COBAMIL surveille la qualité de ses cours d'eau.....p.3

Gala Misez Eau!: Trois mises en candidature sur le territoire du COBAMIL.....p.4

Le COBAMIL consulte ses experts.....p.4

Actualités du COBAMILp.5





À vous la parole!

Un sondage est maintenant disponible sur le site Internet du COBAMIL: www.cobamil.ca. Celui-ci permettra de connaître les perceptions qu'ont les citoyens et intervenants de la zone des Mille-Îles à l'égard des problèmes qui touchent la ressource eau. Votre opinion compte! Vous n'aurez besoin que de quelques minutes seulement pour le remplir!



Le COBAMIL consulte ses citoyens

Le COBAMIL a comme premier mandat « d'élaborer le Plan directeur de l'eau (PDE) en **informant et en faisant participer la population** ». Le portrait du territoire est presque terminé, mais il nous manque un aspect essentiel, soit les perceptions qu'ont les citoyens à l'égard de la ressource eau. Cet automne, le COBAMIL tiendra donc ses premières consultations citoyennes. L'organisme ira à la rencontre d'associations de citoyens afin de mieux connaître la zone et de bien cerner les intérêts et les préoccupations de tout un chacun. Ces rencontres prendront la forme de groupes de discussion permettant un échange ouvert avec les habitants du territoire.

Le COBAMIL consultera ses citoyens tout au long de l'élaboration du PDE. D'ici le 31 mars 2013, date à laquelle le COBAMIL doit déposer son PDE final, trois vagues de consultations citoyennes poursuivant des objectifs distincts seront tenues:

1. Perceptions des acteurs (automne 2011)
 - ◆ Comprendre le territoire
2. Priorisation des enjeux (printemps 2012)
 - ◆ Établir un consensus
3. Élaboration du plan d'action (automne 2012)
 - ◆ S'engager vers l'action

Grande nouveauté!

Le COBAMIL a maintenant le statut d'organisme de bienfaisance!

Le COBAMIL est fier d'annoncer qu'il est maintenant officiellement reconnu à titre **d'organisme de bienfaisance** par l'Agence du revenu du Canada. L'octroi de ce statut démontre que les activités du COBAMIL entraînent des retombées positives pour l'ensemble de la population de la zone des Mille-Îles. L'eau étant une ressource essentielle à tous les citoyens ainsi qu'à tous les secteurs d'activités, tant récréotouristique, industriel, agricole que commercial, la préservation et la mise en valeur de cette ressource ne peuvent qu'être profitables pour tous.

Concrètement, l'obtention de ce statut concèdera au COBAMIL de nombreux avantages puisqu'il pourra :

- Délivrer des reçus de dons officiels à ses donateurs;
- Recevoir des dons d'autres organismes de bienfaisance enregistrés (p. ex. les fondations);
- Recevoir du financement dans le cadre de certains programmes gouvernementaux réservés aux organismes de bienfaisance enregistrés;
- Recevoir des commandites d'entreprises réservées aux organismes de bienfaisance enregistrés.

Le COBAMIL sera heureux de s'associer à toutes institutions ou entreprises souhaitant mettre en œuvre des projets touchant la protection et la préservation des ressources en eau ainsi que la sensibilisation et l'éducation du public. De cette façon, les avantages octroyés par son nouveau statut profiteront à tous.



Le COBAMIL surveille la qualité de ses cours d'eau

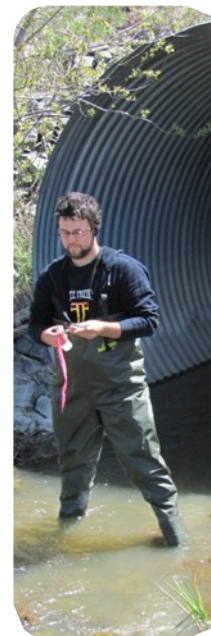
Le COBAMIL a profité de la saison estivale pour parcourir les cours d'eau de la zone des Mille-Îles. Grâce à l'appui de ses partenaires, l'organisme a déployé sur son territoire de nombreuses stations d'échantillonnage qui s'intègrent dans trois projets distincts. Ces derniers permettront de mieux cerner les problèmes qui touchent les ressources hydriques.

D'abord, grâce à la participation financière du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et de son programme Prime-Vert, un suivi de la qualité de l'eau est réalisé dans la portion agricole du bassin versant de la rivière Mascouche. Le COBAMIL prélèvera une vingtaine d'échantillons à l'été 2011 et 2012 à cinq stations différentes.

De plus, le COBAMIL entame la mise en œuvre de son suivi permanent des principaux tribu-

taires. Ce programme constituera un outil privilégié afin de mieux connaître la zone des Mille-Îles et de doter l'organisme d'indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité de son plan d'action. Le COBAMIL a identifié neuf stations prioritaires, incluant les deux stations du Réseau-rivières. Grâce à l'appui financier de la MRC Les Moulins, trois d'entre elles sont actives depuis le printemps 2011. Le COBAMIL espère pouvoir déployer l'ensemble de son plan d'échantillonnage en 2012, grâce à une collaboration avec les autres MRC de la zone.




Enfin, depuis mai 2011, le territoire du COBAMIL accueille deux stations d'échantillonnage du Réseau-rivières. Celles-ci, qui se situent aux embouchures des rivières du Chêne et aux Chiens, relèvent du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

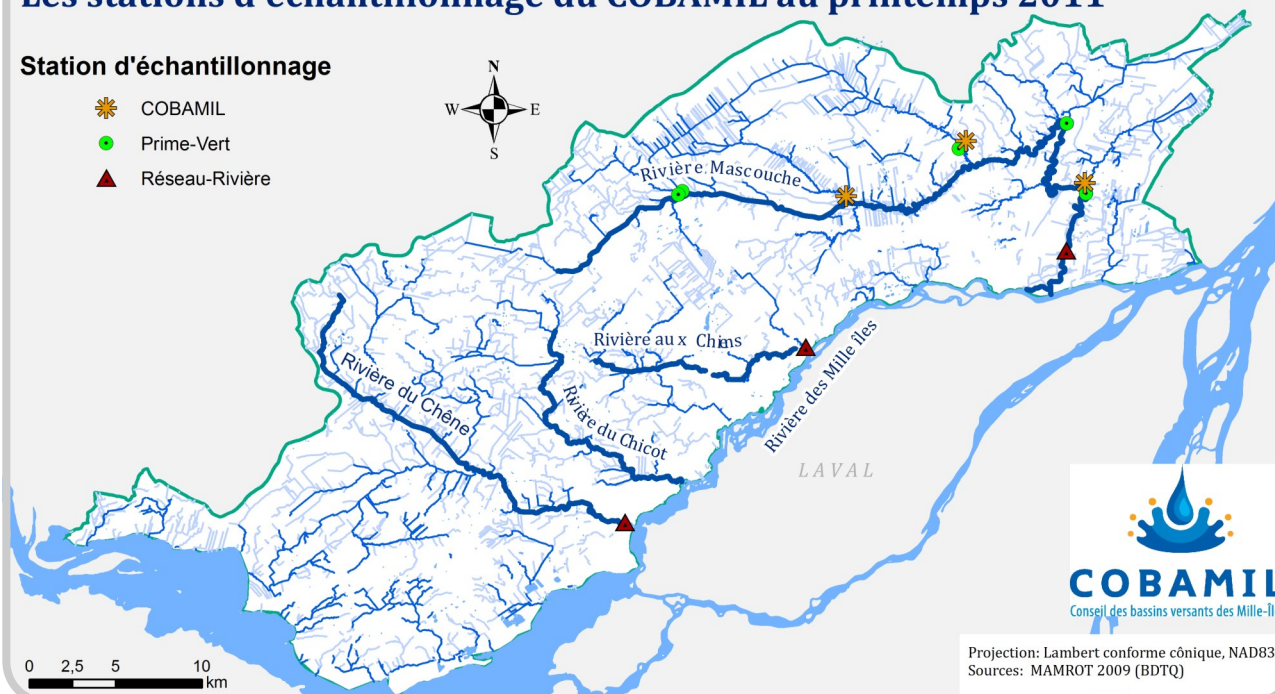


Louis Tremblay, chargé de projet au PDE

Les stations d'échantillonnage du COBAMIL au printemps 2011

Station d'échantillonnage

-  COBAMIL
-  Prime-Vert
-  Réseau-Rivière



Projection: Lambert conforme conique, NAD83
Sources: MAMROT 2009 (BDTQ)



Gala
MISEZ EAU!
PREMIERE
EDITION



Gala Misez Eau! : Trois mises en candidature sur le territoire du COBAMIL

Le COBAMIL est heureux d'annoncer que trois candidatures ont été retenues dans la zone des Mille-Îles pour le Gala Misez Eau! Ce gala offre une reconnaissance aux entreprises, municipalités, communautés autochtones et organismes qui se sont démarqués dans la gestion et la gouvernance de l'eau au Québec. Dans la catégorie, « prix reconnaissance ROBVQ », qui vise à souligner l'implication exceptionnelle d'un individu, monsieur Guy Charbonneau, maire de Sainte-Anne-des-Plaines et producteur agricole, sera l'un des trois finalistes. M. Charbonneau s'est démarqué notamment par la création du Conseil d'aménagement et d'assainissement du ruisseau Lacorne (CAARUL), par son implication dans le COBAMIL et par la promotion de pratiques agroenvironnementales. Dans la catégorie « économique/agricole » les candidatures du CAARUL et du Projet de bassin versant de la rivière du Chêne du Club Profit-Eau-Sol ont également été retenues. Ces deux organismes qui gèrent des projets de gestion par bassin versant en milieu agricole ont collaboré avec les agriculteurs afin d'améliorer la qualité de l'eau et de favoriser l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

L'équipe du COBAMIL est heureuse de compter sur son territoire des partenaires sensibles à l'état de la ressource eau et souhaite bonne chance à tous ses candidats!

**Félicitations
aux
finalistes!**



M. Guy Charbonneau



Conseil d'Assainissement et d'Aménagement du Ruisseau Lacorne



Le COBAMIL consulte ses experts

Ayant déposé le portrait préliminaire de la zone des Mille-Îles, le COBAMIL entame la rédaction du diagnostic du territoire, lequel constitue une étude des problèmes touchant l'eau et les écosystèmes associés. Or une vaste gamme de problèmes, allant de l'érosion des berges à l'accessibilité aux cours d'eau, peuvent affecter les ressources en eau. La consultation de nombreux experts est donc essentielle à la bonne compréhension de ces problématiques et à l'élaboration d'un diagnostic de qualité. C'est pourquoi le COBAMIL a mis sur pied un comité technique qui se réunira à trois occasions cet automne.

Des experts provenant de tous les milieux (gouvernemental, universitaire et associatif) et de toutes les disciplines seront présents. Nous les remercions chaleureusement d'avoir accepté de nous supporter dans notre mission. Consultez notre site internet pour connaître la liste complète des spécialistes de notre comité technique:

www.cobamil.ca/plan-directeur-de-leau/comite-technique



A ctualités du COBAMIL

Portraits par bassin versant

Le territoire du COBAMIL est composé de quatre principaux bassins versants, soit ceux des rivières du Chêne, du Chicot, aux Chiens et Mascouche. Le COBAMIL a réalisé le portrait de l'ensemble de la zone des Mille-Îles, qui comprend ces quatre bassins versants, mais chacun d'eux a une réalité distincte. C'est pourquoi le COBAMIL travaille maintenant à l'élaboration de portraits par bassin versant. Surveillez notre site internet, ils seront disponibles à l'hiver 2012.

Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau

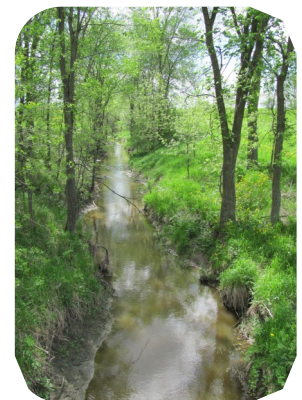
Le **Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau**, édition 2011, se déroulera du 23 au 25 octobre à Sherbrooke. Cet événement est organisé par le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) en collaboration avec la Ville de Sherbrooke et l'Université de Sherbrooke. Des conférenciers du Canada et de partout dans le monde viendront parler de l'immense défi que représente la gestion de l'eau pluviale dans les milieux urbains. Trois grands thèmes seront abordés : (1) Évaluation des nouvelles techniques de collecte et d'assainissement des eaux pluviales; (2) Gouvernance, outils et stratégies d'aménagement et de planification territorial; (3) Outils de modélisation.

Pour plus d'information: <http://www.rv-eau.ca/>

Les travaux dans la rivière des Mille Îles

Le 8 août dernier, le MDDEP a entamé la dernière phase des travaux dans la rivière des Mille Îles. Ceux-ci consistent à aménager une frayère de 4 300 m² afin de compenser pour les pertes en habitats occasionnées par les travaux d'excavation réalisés l'été dernier.

En août 2010, des travaux d'excavation avaient été réalisés en amont de la rivière des Mille Îles, à la hauteur de la municipalité de Deux-Montagnes, dans le but d'assurer un débit minimum de 25 mètres cubes par seconde et ainsi de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de quelque 400 000 personnes habitant la couronne nord de Montréal. En 2010, le débit de la rivière avait atteint son plus bas niveau historique, soit 11 m³/s, menaçant les approvisionnements en eau et augmentant les coûts de traitement associés à la production d'eau potable. Pour plus d'information: <http://www.cehq.gouv.qc.ca/mille-iles/>



Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)

400 Chemin de la Grande-Côte, bureau 102, Rosemère (Qc), J7A 1K7

Téléphone : 450 818-8565

Télécopie : 450 818-8526

Messagerie : info@cobamil.ca

www.cobamil.ca